

**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'OBTENTION D'UNE CARTE
PROFESSIONNELLE SÉCURISÉES de CONDUCTEUR DE TAXI ou V.T.C.
suite à EXAMEN
UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES RÉSIDANT DANS LE DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR
(document mis à jour le 30 avril 2018)**

1. La demande de carte professionnelle sécurisée de conducteur de taxi (ou VTC) à remplir par le demandeur (ci-dessous en page 2),
2. le relevé de note des épreuves *d'admissibilité* et des épreuves *d'admission* à l'examen d'accès aux professions de conducteur de Taxi et/ou de VTC,
3. 1 photocopie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité,
4. 1 photocopie recto-verso de votre permis de conduire en cours de validité,
5. 2 photographies d'identité récentes : vue de face, tête nue, format 35 x 45 mm, expression du visage neutre. Le fond doit être uni, de couleur claire, gris ou bleu (pas de fond blanc).
6. **L'original** du certificat médical (Cerfa n° 14880*01) délivré par un médecin agréé (voir liste) avec la mention « Taxi » et/ou « VTC » cochée ;
AVIS IMPORTANT : le certificat médical comporte deux volets (volet n°1 avec photo - volet n°2 avec l'avis du médecin). Il est obligatoire de fournir les deux volets.
7. Photocopie d'un justificatif de domicile à **votre nom et adresse** (facture récente d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, certificat d'imposition ou de non-imposition, quittance d'assurance pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer).
8. Une photocopie de l'attestation d'obtention de l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSCN1) délivrée **depuis moins de deux ans** au moment du dépôt de la demande,
9. Une enveloppe **timbrée au tarif « lettre recommandée avec accusé de réception »** et libellée à vos nom, prénom et adresse (*sauf demande de carte VTC = timbrée tarif simple*)

AVIS IMPORTANT : A fournir obligatoirement si vous ne souhaitez ne pas venir chercher votre carte professionnelle à la sous-préfecture de Lannion (aux horaires d'ouverture ci-dessous).

Le dossier doit être exclusivement adressé par courrier à l'adresse suivante :

Sous-Préfecture de Lannion
Pôle Vie Locale
Bureau des Taxis
9 rue Joseph Morand

22300 Lannion

pref-taxi-lannion@cotes-darmor.gouv.fr

1/2



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES CÔTES D'ARMOR

Sous-Préfecture de Lannion

Pôle Vie Locale
Bureau des Taxi

Affaire suivie par :
Guylaine DABERTRAND

Tél : 02.56.57.41.83

pref-taxi-lannion@cotes-darmor.gouv.fr

DEMANDE DE CARTE PROFESSIONNELLE
SÉCURISÉE de CONDUCTEUR
de TAXI ou de VTC

(au 30/04/2018)

Nom d'usage : Prénom

Nom de jeune fille :N° de tél. (Fixe ou Portable):

Né(e) le : à :

Adresse :
.....

Commune :Code Postal

Adresse Mail (pour plus de rapidité) :

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé ainsi que l'authenticité des documents joints .

Je suis informé (e) :

- Que je ne peux prétendre à la délivrance de la carte professionnelle si mon permis de conduire est affecté par le délai probatoire prévu à l'article L. 223-1 du code de la route ;
- Que nul ne peut exercer la profession de chauffeur de tourisme si figurent au bulletin n°2 de son casier judiciaire les infractions citées à l'article R3120-8 du code des transports ;
- Que toute fausse déclaration est passible des peines prévues aux articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Je sollicite la délivrance d'une carte professionnelle sécurisée de conducteur de :

- Taxi** suite à l'examen professionnel en date du
- VTC** suite à l'examen professionnel en date du

Fait à , le

Signature :